



Secteur : DO ATL06
FR5212013

Régions littorales :

Pays de la Loire
Bretagne

Départements littoraux :

Loire-Atlantique
Morbihan

Communes littorales :

Assérac, Batz-sur-Mer, La Turballe,
Le Croisic, Mesquer, Piriac sur Mer,
Le Pouliguen, Penestin (56),.

Superficie : 40276 ha

Statut des propriétés :

- Eaux intérieures et eaux territoriales françaises
- Domaine public maritime
- Propriétés du conservatoire du littoral

Patrimoine naturel remarquable

Espèces d'intérêt communautaire : 41
Dont annexe I : 13
Espèces OSPAR : 1

Principaux usages :

Pêche professionnelle (arts dormants; arts traïnants ; pêche à pied),
Pêche récréative (embarquée, à pied, sous-marine),
Plaisance et nautisme, plongée sous-marine, sport de pleine nature
Conchyliculture

Partenaires pour la gestion du site :

- Professionnels de la pêche (comités régionaux et locaux des pêches : La Turballe, Le Croisic, Auray/Vannes, organisations de producteurs)
- Professionnels de la conchyliculture (SRC Bretagne Sud et Pays de la Loire),
- Professionnels du tourisme et de la plaisance
- Etat
- Conservatoire du littoral
- Collectivités locales, communes
- Associations de protection de la nature (Ligue de Protection des Oiseaux, Bretagne vivante),
- Associations de pratiquants de sports de pleine nature, associations d'usagers

Directive Oiseaux

Mor Braz



Le secteur du Mor Braz, allant de la presqu'île de Quiberon jusqu'au Croisic, constitue un ensemble fonctionnel remarquable d'une grande importance pour les regroupements d'oiseaux marins sur la façade atlantique.

Le site accueille, principalement en septembre et octobre, un nombre important de **puffins des Baléares** (*Puffinus mauretanicus*), espèce pour laquelle la France porte une responsabilité particulière (40 % de la population mondiale).

De même, en hiver, le Mor Braz est un site de grande importance pour les plongeurs, notamment le **plongeon catmarin** (*Gavia stellata*), mais aussi le **guillemot de Troïl** (*Uria aalge*), le **pingouin torda** (*Alca torda*) et la **mouette tridactyle** (*Rissa tridactyla*). A noter aussi la présence de la **macreuse noire** (*Melanitta nigra*) et du **fuligule milouinan** (*Aythya marila*) mais aussi de la **harelde boréale** (*Clangula hyemalis*) en petit nombre.

Le site est également un lieu de nourrissage important pour les sternes (**sterne pierregarin**, **sterne caugek**) qui nichent dans le secteur.

Enfin, un grand nombre d'espèces d'oiseaux marins fréquentent le site en période de migration pré et postnuptiales, parfois en nombre important, comme le **fou de Bassan**

(*Morus bassanus*), le **grand labbe** (*Catharacta skua*), l'**océanite tempête** (*Hydrobates pelagicus*).

Le périmètre s'appuie sur les zones de présence les plus importantes d'oiseaux, intégrant les zones de nourrissage, les zones d'hivernage, les zones de stationnement et de passage des oiseaux marins ainsi que des zones de nidification (sur l'île Dumet).

Dès lors, le secteur est fréquenté de manière importante mais variable au cours des saisons par différents oiseaux d'intérêt communautaire qui y effectuent une partie de leur cycle annuel.

Une complémentarité a été recherchée avec les zones de protection spéciales existantes et proposées dans la région de la Bretagne et celle des Pays de la Loire. Les limites nord et ouest du site s'arrêtent aux limites de compétence de la région des Pays de la Loire en accord avec la région Bretagne.



Les trois espèces de plongeurs (*Gavia sp.*) sont des hivernants réguliers dans le Mor Braz. Ils arrivent en novembre pour partir à la fin du mois de mars. Ils fréquentent le secteur entre l'île Dumet et le plateau de la Recherche puis le nord de l'île Dumet sur des fonds inférieurs à 20 m de profondeur.

Les alcidés sont présents dans ce secteur d'octobre à avril. Ainsi, au début de l'hiver de nombreux Guillemot de Troïl stationnent et se regroupent autour de l'île Dumet et du plateau de la Recherche sur des fonds inférieurs à 20 m puis ils se répartissent sur tout le Mor Braz en privilégiant les fonds supérieurs à 20 m de profondeur. Enfin, au début du printemps les oiseaux se regroupent sur les bancs de Guérande et le plateau de la Recherche. Le pingouin torda est également bien présent notamment autour du plateau de la Recherche où il fréquente les fonds de 10 à 20 m de profondeur.

Le fou de Bassan est présent dans le Mor Braz tout au cours de l'année, mais avec des effectifs variables d'une saison à l'autre. Ainsi, les maxima sont notés en mai et juin pendant l'estivage des jeunes. Un important site d'estivage existe au large du Croisic longeant le plateau du Four jusqu'aux îles bretonnes. Ce site est riche en nourriture (chinchards et maquereaux) pour les juvéniles.



copyright : Aurélien AUDEVARD

L'océanite tempête est noté en petit nombre pendant la saison d'estivage (juillet et août) dans le Mor Braz puis les effectifs augmentent nettement en automne, les oiseaux se regroupant avant la migration. De beaux stationnements peuvent ainsi être observés à cette époque en stationnement au large du Croisic.



copyright : Aurélien AUDEVARD

Le grand labbe est présent dans le secteur tout au long du cycle annuel mais on observe un pic d'observations au large de l'estuaire de la Vilaine et autour du plateau du Four au mois de novembre. Les autres espèces de labbes peuvent être observés aux deux passages.

La mouette tridactyle est observée toute l'année dans le secteur du Mor Braz. Les maxima sont toutefois notés en hiver (novembre, décembre, janvier, février) d'abord au large de l'estuaire de la Vilaine, dans les fonds de 10 à 30 m de profondeur, puis entre le Croisic, les Grand Cardinaux et au nord de l'île Dumet. La mouette pygmée est également présente au printemps (mars-avril) et en hiver. Enfin, la Mouette de Sabine, très pélagique, est régulièrement observée à l'automne dans l'estuaire de la Vilaine.

Plusieurs autres espèces fréquentent le secteur notamment lors des passages migratoires comme le labbe parasite, le Labbe pomarin, .

Enfin, la plupart des espèces de goélands peuvent être observées dans ce secteur avec parfois des effectifs très importants.

Orientations de gestion pour une conservation durable du site

Dans ce contexte patrimonial intéressant qui concentre de nombreux usages (pêche, transport maritime, activité de dragage - à proximité - et de clapage, activités de plaisance, activités de sports de pleine nature, conchyliculture...), il est fondamental de développer des orientations de gestion, en concertation avec les acteurs, qui favorisent le bon état de conservation des espèces.

Un comité de pilotage mis en place par le Préfet maritime et le Préfet de département réunira l'ensemble des acteurs concernés par le site, dont les organisations socio-professionnelles. Ce comité aura pour rôle de réaliser le document d'objectifs en définissant des préconisations de gestion nécessaires à la préservation durable des espèces d'intérêt communautaire concernées. Du fait de l'enjeu halieutique fort de la zone, les organisations professionnelles de pêche seront tout particulièrement concernées par la réalisation du document d'objectifs.

La poursuite d'acquisitions de connaissances et le développement de suivis scientifique apparaît comme nécessaire, notamment par l'implication des différents usagers et structures pouvant participer à cet effort.

De la même manière, favoriser les conditions d'accueil pour l'hivernage des oiseaux marins ainsi que les conditions de nidification des espèces sur les îlots rocheux tout en prenant en compte leur vulnérabilité face aux pollutions marines, sont des orientations de gestion qu'il conviendra d'étudier.

Le rejet des déchets et des éventuels polluants issus des activités maritimes est une préoccupation générale importante. Dans les sites Natura 2000, la conservation des espèces devra être tout particulièrement prise en compte (prévention, sensibilisation ciblée, moyens techniques appropriés...).

Sans anticiper sur la phase de concertation, des usages et des pratiques respectueux des espèces pourront faire l'objet de contrats Natura 2000.

Plus globalement, les projets pouvant avoir des effets directs ou indirects sur les habitats et espèces d'intérêt communautaires qui ont justifié la désignation du site Natura

2000, devront désormais faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences.

In fine, le maintien de l'état de conservation des habitats et des espèces ne pourra que bénéficier aux ressources halieutiques, aux activités de pêche professionnelle, comme aux activités récréatives et touristiques qui sont tributaires d'une bonne qualité du milieu marin.

Le projet de périmètre s'articule avec des zones de protection spéciales existantes : Baie de Vilaine, Marais du Mès et de Guérande. Il intègre l'île Dumet et son pourtour, ainsi qu'une partie marine de la Zone de Protection Spéciale « Marais salants de Guérande, traicts du Croisic et dunes de Pen-Bron ». Pour ces deux secteurs les documents d'objectifs ont été réalisés. Il conviendra à terme, d'assurer la cohérence des mesures proposées sur les différents sites.

Bibliographie :

Castège, I., Roux, N., Hémerly, G. *Recherche et suivi des oiseaux marin en mer*. Programme ROMER navires. Diren Pays de la Loire – Ligue pour la protection des oiseaux, 2003. 48-51p

Certain, G. *Distribution, abondance et stratégie de recherche alimentaire chez les prédateurs supérieurs du Golfe de Gascogne : Une Etude spatialisée*. Thèse de doctorat. Université de la Rochelle – CRELA, 2007. 202p

Deceuninck, B., Boileau, N., Corre, F. *Impact de la marée noire de l'ERIKA sur les oiseaux et les milieu fréquentés*. Diren Pays de la Loire – Ligue pour la protection des oiseaux, Mars 2003. 43p.

Deceuninck, B., Micol, T. *Identification des sites marins prioritaires pour les oiseaux marins et les oiseaux d'eau*. Ligue pour la protection des oiseaux, Juin 2007. 21p

Houte, S., Bretagnolle, V. *Recherche et suivi des oiseaux marins en mer*. Programme ROMER avion. CNRS – Centre d'études biologiques de Chizè, Novembre 2002. 30p

Recorbet, B. *Composition, abondance, distribution et vulnérabilité aux pollutions par hydrocarbures de l'avifaune marine côtière du Sud Bretagne / Nord Gascogne*. Mémoire pour l'obtention du diplôme de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. Laboratoire de biogéographie et écologie des vertébrés - Montpellier, 1996. 247p



copyright : Aurélien AUDEVARD

ZPS Mor Braz

Espèces présentes dans le périmètre de la ZPS

Espèces			Espèces inscrites à l'annexe I de la directive oiseaux	Oiseaux pouvant justifier la désignation de ZPS marines	Statut de l'espèce
Code	Nom vernaculaire	Nom latin			
A001	Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>			Hivernant
A002	Plongeon arctique	<i>Gavia arctica</i>			Hivernant
A003	Plongeon imbrin	<i>Gavia immer</i>			Hivernant
A046	Bernache cravant	<i>Branta bernicla</i>			Hivernant
A005	Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>			Hivernant
A008	Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>			Hivernant
A009	Fulmar boréal	<i>Fulmarus glacialis</i>			Hivernant
A010	Puffin cendré	<i>Calonectris diomedea</i>			Hivernant
A012	Puffin fuligineux	<i>Puffinus griseus</i>			Hivernant
A013	Puffin des Anglais	<i>Puffinus puffinus</i>			Hivernant
A384	Puffin des Baléares	<i>Puffinus mauretanicus</i>			Migrateur
A014	Océanite tempête	<i>Hydrobates pelagicus</i>			Migrateur
A015	Océanite culblanc	<i>Oceanodroma leucorhoa</i>			Hivernant
A016	Fou de Bassan	<i>Morus bassanus</i>			Migrateur
A017	Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>			Migrateur-hiv
A018	Cormoran huppé	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>			Migrateur-hiv
A048	Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>			Migrateur-hiv
A069	Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>			Migrateur-hiv
A171	Phalarope à bec large	<i>Phalaropus fulicarius</i>			Hivernant
A172	Labbe pomarin	<i>Stercorarius pomarinus</i>			Hivernant
A173	Labbe parasite	<i>Stercorarius parasiticus</i>			Hivernant
A175	Grand Labbe	<i>Catharacta skua</i>			Migrateur-hiv
A176	Mouette mélanocéphale	<i>Larus melanocephalus</i>			Hivernant
A177	Mouette pygmée	<i>Larus minutus</i>			Hivernant
A178	Mouette de Sabine	<i>Larus sabini</i>			Migrateur
A179	Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>			Hivernant
A182	Goéland cendré	<i>Larus canus</i>			Hivernant
A183	Goéland brun	<i>Larus fuscus (*)</i>			Migrateur-hiv
A184	Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>			Migrateur-hiv
A604	Goéland leucophée	<i>Larus michahellis</i>			Hivernant
A187	Goéland marin	<i>Larus marinus</i>			Migrateur-hiv
A188	Mouette tridactyle	<i>Larus ridibundus</i>			Hivernant
A191	Sterne caugek	<i>Sterna sandvicensis</i>			Migrateur
A193	Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>			Migrateur
A194	Sterne arctique	<i>Sterna paradisaea</i>			Migrateur
A195	Sterne naine	<i>Sterna albifrons</i>			Migrateur
A197	Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>			Migrateur
A199	Guillemot de Troil	<i>Uria aalge</i>			Hivernant
A200	Pingouin torda	<i>Alca torda</i>			Hivernant
A064	Harelde boréale	<i>Clangula hyemalis</i>			Hivernant
A065	Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>			Hivernant

(*) : espèces inscrites dans les annexes de la convention OSPAR